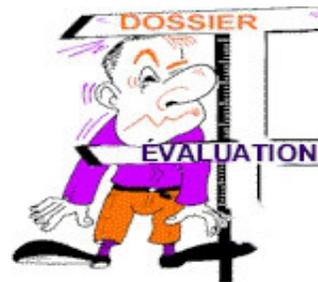


CAPL n° 2 du 30 juin 2015, n°1 et 3 du 3 juillet 2015
Compte rendu des Entretiens d'Evaluation Professionnelle

Les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques 77 ont commencé chaque CAPL par la lecture d'une liminaire disponible sur <http://solidairesfinancespubliques.fr>, (rubrique « les actualités », « accès à la carte de France... », en sélectionnant 77) ou sur le facebook de Solidaires) :



CAPL n°2 (contrôleurs)

Bilan chiffré de la campagne par la Direction : 670 cadres B évalués en 2015 (gestion 2014).

16 recours hiérarchiques soit 2,38 % des dossiers.

Les recours hiérarchiques ont donné lieu à 9 rejets totaux, 7 rejets partiels (dont un dossier donnant lieu à une réduction de 1 mois).

On retrouve ces 16 dossiers en demande de révision à cette CAPL (22 dossiers, en 2014) dont 6 ont été défendus par Solidaires Finances Publiques.

Les réserves indiquées par la Direction pour cette CAPL étaient constituées de **2 réductions de 2 mois et de 3 réductions de 1 mois** (1 mois ayant déjà été accordé lors du recours hiérarchique).

A l'issue de la CAPL :

- réduction de 1 mois attribuée à 3 collègues et réduction de 2 mois pour 2 collègues ;
- mention d'encouragement pour 1 collègue ;
- modification du tableau synoptique pour 4 collègues ;
- 10 collègues ont obtenu une modification de leur compte-rendu d'entretien professionnel (résultats obtenus, activités effectuées ou/et appréciation littérale).

Retrouvez nous sur Facebook

CAPL n°1 (inspecteurs)

Bilan chiffré de la campagne par la Direction : 267 cadres A évalués en 2015 (gestion 2014), 12 recours hiérarchiques (8 rejets totaux, 4 rejets partiels dont une réduction de 1 mois attribuée). 4 collègues n'ont pas souhaité poursuivre leur recours.

La Direction avait initialement mis en réserve 1 réduction de 2 mois et 2 réductions de 1 mois, mais 1 réduction de 1 mois a été accordée lors du recours hiérarchique. Pour la CAPL, il ne restait donc qu'1 réduction de 1 mois et 1 réduction de 2 mois transformée en 2 réductions de 1 mois après l'aval de la Centrale. **Donc, 3 réductions de 1 mois à attribuer.**

8 dossiers (1 en 2014) ont été évoqués à cette CAPL dont 6 défendus par Solidaires Finances Publiques.

A l'issue de la CAPL :

- les réductions de 1 mois attribuées à 3 collègues ;
- 3 collègues ont obtenu une mention d'encouragement ;
- modification du tableau synoptique pour 2 collègues ;
- 4 collègues ont obtenu une modification de leur compte-rendu d'entretien professionnel (résultats obtenus, activités effectuées ou appréciation littérale).

CAPL n°3 (agents)

469 agents évalués. 10 agents ont effectué un recours hiérarchique (4 rejets, 5 rejets partiels et 1 admission totale)

On retrouve 9 dossiers en demande de révision à cette CAPL. (10 en 2014), dont 6 défendus par Solidaires Finances Publiques.

Les réserves indiquées par la Direction pour cette CAPL étaient constituées de **1 réduction de 2 mois et de 5 réductions de 1 mois** (aucune accordée en recours hiérarchique).

A l'issue de la CAPL :

- 2 collègues ont obtenu une réduction de 1 mois ;
- 1 collègue a obtenu une modification du tableau synoptique ;
- 5 collègues ont obtenu une modification de leur compte-rendu d'entretien professionnel (résultats obtenus, activités effectuées ou appréciation littéraire) ;



Explications de vote

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre les propositions de l'administration lorsqu'il s'agit d'un rejet partiel ou total.

Nous défendons les agents sur l'ensemble de leur demande, c'est pourquoi, si la Direction ne donne pas une suite favorable à la totalité des demandes formulées par l'agent, nous votons contre.

Des revendications légitimes !

Pour Solidaires Finances Publiques, les "mois" appartiennent aux agents car ils constituent un gain en pouvoir d'achat (réduction de cadence dans l'échelon. C'est pourquoi nous demandons que toutes les réserves soient distribuées à l'issue des CAPL. Nous déplorons le fait que ça n'ait pas été le cas pour la **catégorie C : 1 réduction de 2 mois et 3 réductions de 1 mois** seront reportées sur la dotation 2016).

Les mentions d'encouragements attribuées peuvent être assimilées à des « attentions appelées ». Nous serons donc particulièrement vigilants quant à une évolution positive (attribution de 1 ou 2 mois) pour les agents concernés.

Pour préparer cette CAPL, les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques ont pris contact avec les agents les ayant mandatés. Il en ressort une confirmation de la dégradation des conditions de vie au travail des agents et de trop nombreuses situations difficiles résultant du mode de management et d'un manque de soutien technique.

Par ailleurs, les réponses apportées par l'autorité hiérarchique et/ou du chef de service (notateur) ont montré, dans la plupart des cas, une déconsidération de l'agent et de son travail.

C'est ce que nous avons dénoncé lors de ces CAPL, l'évaluation représentant pour eux un moyen de faire reconnaître par l'administration tous les efforts fournis pour exercer leurs missions.

Pour Solidaires Finances Publiques, le recrutement d'effectifs suffisants, la fin du management par indicateurs, une autre conception du management et notamment le renforcement du soutien professionnel sont les mesures les plus urgentes à prendre dans l'intérêt des agents comme du service public.

Nos élu(e)s Solidaires Finances Publiques 77 en CAPL:

CAPL n° 1 : Jean-Michel **LEFEVRE**, Myriam **GOBEROT**,
Stéphanie **TAMAZOUNT**, Daniel **BRECHET**

CAPL n° 2 : Yves **KERIRZIN**, Patrice **BREMENT**, Sylvie **ANSELIN**,
Isabelle **BRAJEUL**, Véronique **ROCHARD**, Sophie **GAUTIER**

CAPL n° 3 : Evelyne **BAPTISTA**, Emmanuelle **BLIN**, Sandra **BOUTENKO**,
Odile **MAGUER**, Frédéric **GEORGIE**, Julien **ROUSSEAU**

